

Jean-Baptiste André Godin au duc de Padoue, 3 octobre 1881

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (30r, 31v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au duc de Padoue, 3 octobre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50558>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 octobre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)

Lieu de destination 10, rue de Presbourg, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire du duc de Padoue. Godin informe le duc de Padoue que l'association du Familistère construit un mur sur la rive droite du canal des usines pour empêcher les dégâts que le canal cause aux berges du Familistère, mur que son représentant a jugé nuisible à ses intérêts. Il explique au duc qu'il a été informé de l'affaire pendant son séjour en Suisse et qu'il était descendu à l'hôtel des Alpes à Interlaken dans l'espoir de le rencontrer et de l'assurer que l'association ne cherche pas à réduire le lit du canal. Il lui confirme la volonté de l'association de maintenir la largeur du canal au Familistère.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Construction

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Lieux cités

- [Canal des usines, Guise \(Aisne\)](#)
- [Interlaken \(Suisse\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Lundi 5 Octobre 1881

Monsieur le-Duc

Pendant une assez longue absence que je viens de faire, le Conseil de l'Association de l'Administration a fait échapper un much de travail sur la rive droite du Canal des mines, à Guise.

Ce travail a pour objet d'empêcher les dégâts que ce canal cause aux berges de la St^e Familière.

Notre représentant a cru voir en dedi un acte malaisable à nos intérêts.

Informé de l'affaire pendant mon séjour en Suisse, j'étais descendu à l'hôtel des Alpes, à Thonon, dans l'espoir de vous y rencontrer pour nous expliquer que l'Association me songeait, en si vaste façon, à diminuer en quoi que ce fut, le lit du cours d'eau en question, et que j'étais prêt à vous donner toutes les garanties possibles de rapport.

Baron le-Duc à Dardan

Je n'ose pas la décliner.
Faction de nous rencontrer,
vous aviez quitté l'hôtel
la veille.

Désirant que toute
interprétation contraire
aux intentions de la 1^{re}
me puisse s'établir, je
viens donc, Monsieur le
Duc, vous affirmer
que le canal continu
et conservera toute sa
largeur normale qui il
a toujours eue, et que
même mon intention
est de le tenir plus large
que partout ailleurs

Dans la propriété du
Familistère. Il est l'in-
térêt de l'intérêt de la
Société du Familistère
que l'écolelement des cana-
les passe dans les meilleures
conditions possibles.

J'espère donc, Monsieur
le Duc, que nous serons
ainsi rassuré sur vos
intentions, si je vous
frie d'après l'assurance
de mon intérêt considé-
ration.